



**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur, tenue le mercredi 16 avril 2025 à 18h, au Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.**

---

## PRÉSENCES

### Membres avec droit de vote :

Mme Myriam Nickner-Hudon	Présidente
Mme Virginie Bernier	Administratrice
M. Mathieu Montégiani	Vice-président
Mme Marilyn Wellman	Trésorière
M. Sylvain Simoneau	Secrétaire
M. Samuel Yergeau	Administrateur
M. Marc-André Beauchemin	Administrateur

### Membre sans droit de vote

M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, District de Saint-Roch-Saint-Sauveur
------------------------	--

## ABSENCES

M. Étienne Pinel	Administrateur
M. Cédrick Verreault	Administrateur
M. Nicol Tremblay	Administrateur
Mme Geneviève Savard	Administratrice

## IL Y A QUORUM

### AUTRES PRÉSENCES :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques
--------------------------	---------------------------------------

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 6 personnes assistent à l'assemblée.

## Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Trésorerie : présentation et adoption des états financiers 2024
4. Trésorerie : résolution de dépense
5. Correspondance
6. Varia
7. Levée de l'assemblée

## Procès-verbal

### 1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 18 h.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION de M. Marc-André Beauchemin DÛMENT APPUYÉE par M. Sylvain Simoneau, IL EST UNANIMENTÉ RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

### **3. Trésorerie : présentation et adoption des États financiers 2024**

Le budget annuel de fonctionnement du Conseil de quartier de Saint-Sauveur est de 1365\$. Aucune dépense d'initiative n'a été effectuée en 2024. Une ristourne de 130\$ de Desjardins a été versée dans le compte du conseil de quartier. De ce montant, 107\$ ont été retournés, puisque les tarifs appliqués au compte ne correspondaient pas à celui d'un OBNL.

Les dépenses de secrétariat (rédaction des procès-verbaux) s'élèvent à 1080\$. Les frais bancaires totalisent 49,40\$. La dépense de fonctionnement s'élève à 696,30\$ (publicité pour MonQuartier.quebec et contrat accordé au défunt café Saint-Suave pour deux pauses-café). Les charges totalisent 1825,70\$. Le résultat net est donc de - 330,65\$.

Au 31 décembre 2024, le solde du compte du conseil de quartier de Saint-Sauveur affiche 3185,24\$. Il y avait un paiement à faire pour le secrétariat de rédaction en décembre 2024, ce qui porte le total à 3065,24\$. Tout balance, résume Mme Marilyn Wellman, trésorière du conseil de quartier de Saint-Sauveur.

#### **RÉSOLUTION 25-AE-01-01 :**

#### **Concernant l'adoption des états financiers du conseil de quartier**

SUR PROPOSITION de Mme Virginie Bernier DÛMENT APPUYÉE par M. Mathieu Montégiani, IL EST UNANIMENT RÉSOLU d'adopter les états financiers du conseil de quartier de St-Sauveur pour l'année 2024.

### **4. Trésorerie : résolution de dépense**

**Frais de nourriture** — Une dépense de 100\$ est proposée pour payer des frais de nourriture après l'assemblée générale annuelle, afin de sustenter les membres du conseil de quartier de Saint-Sauveur.

#### **RÉSOLUTION 25-AE-01-02 :**

#### **Concernant le remboursement de frais de nourriture**

SUR PROPOSITION de M. Sylvain Simoneau DÛMENT APPUYÉE par M. Marc-André Beauchemin, IL EST UNANIMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense de 100\$ pour des frais de nourriture aux administrateurs du conseil de quartier de St-Sauveur après l'assemblée générale annuelle.

## **5. Correspondance**

S.O.

## **6. Varia**

**Parcours 19 du RTC** — Le Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCQSS) a partagé au conseil de quartier de Saint-Sauveur la réponse reçue de la part du RTC concernant la diminution des fréquences de passage du parcours 19 en dehors des heures de pointe et pendant la fin de semaine. Les usagers du RTC devront prendre le parcours 802 ou les parcours 800/801 s'ils veulent monter en haute-ville plus rapidement qu'avec le 19, conclut Mme Myriam Nickner-Hudon, présidente du Conseil de quartier de Saint-Sauveur.

## **7. Levée de l'assemblée**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMENT RÉSOLU de lever la séance à 18h11.

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le mercredi 21 mai 2025.

**Mme Myriam Nickner-Hudon**

Présidente

**Mme Virginie Bernier**

Secrétaire